

DEPARTEMENT DES LANDES	Nombre de Conseillers en exercice	:	23
COMMUNE DE TARTAS	Nombre de présents	:	22
ARRONDISSEMENT DE DAX	Nombre de votants	:	22
	Date de convocation	:	03/11/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 novembre 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Était excusé : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle Caroline DAVERAT a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
délibération n°4**

OBJET : Création de postes au tableau des effectifs – Exercice 2010 – Budget principal VILLE

Rapporteur : M. le Maire, Jean François BROQUERES

Dans le cadre du bon fonctionnement des services, et de la continuité du déroulement de carrière des agents, il convient de porter création au tableau des effectifs de la Ville de TARTAS à compter de 2010 :

- d'un poste de Rédacteur territorial Chef, catégorie B
- de deux postes d'adjoint technique territorial 1ère classe, catégorie C.

Ces créations viennent modifier le tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

AUTORISE la création d'un poste de Rédacteur territorial chef, catégorie B et de deux postes d'adjoint technique territorial de 1ère classe catégorie C.

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville.

AUTORISE M. le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES